

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2018

Présents : Thierry LHUILLIER, Michel HUGON, Lydie LE GALL, Jocelyne LE BAIL, Anne VEDRENNE, Bernard LAGIER, Christine BRUNEL, Gilbert FREYDIER, Marie-José GUERGUY, Isabelle COMTE, Caroline BRES, Hervé ISSARTEL

Absent :

Procuration : Christopher BLACHE à Thierry LHUILLIER, Raynald FOUCHER à Gilbert FREYDIER, Fabrice NOCERA à Anne VEDRENNE

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le Quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

SUBVENTION TENNIS

Une association a vu le jour sur Marsanne afin de faire revivre le tennis dans la commune. Avec le soutien du comité de tennis Drôme Ardèche, l'association a déjà mis en place une initiative visant à proposer cette activité aux enfants des deux écoles ; celle-ci a rencontré un franc succès. Afin de pouvoir pratiquer correctement, le terrain existant nécessite des aménagements, selon les premiers devis pour un montant de 30 000€. Les travaux sont envisagés au budget de l'année prochaine et devraient être subventionnables pour une majeure partie. Le maire propose au Conseil Municipal de voter les demandes de subvention possibles à savoir auprès de l'Etat (DETR), le conseil régional et départemental ainsi qu'à la Fédération Française de Tennis

Vote à l'unanimité.

VESTIAIRE DU RUGBY

Gilbert FREYDIER présente à l'assemblée des devis pour la mise en place de mobil home supplémentaire afin d'agrandir les vestiaires du rugby. Suite à leur montée en division honneur, les vestiaires actuels ne pourraient accueillir les 90 à 100 personnes en ayant l'utilité lors des matchs. La proposition se fait pour cette année (saison 2018-2019) en temporaire et sera prise sur le budget de la voirie. Gilbert propose au Conseil Municipal de voter la proposition la moins chère.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION MODIFICATIVE : AFFECTATION DU RESULTAT – EMPRUNT – BUDGET M4

Le maire demande au Conseil Municipal de valider l'affectation du résultat voté lors du budget primitif ainsi que l'affectation de fonds à l'emprunt 510995 (emprunt déjà existant).

Vote à l'unanimité

IMPLANTATION D'UNE AMOIRE POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE - FFTH

Michel HUGON fait part au conseil de la demande du syndicat Ardèche Drôme Numérique de placer un coffret permettant la mise en place future de la fibre sur la commune. Le local d'environ 30m² serait situé à côté de la salle des fêtes.

Vote à l'unanimité

TIPI – CLIC ESI

Le maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir la possibilité aux administrés de payer en ligne leurs factures émises par la commune. Ce service en collaboration avec la DGFIP est gratuit mais le paiement occasionnera des frais bancaires pour la commune, selon le montant de la transaction

Vote à l'unanimité

La séance est levée à 20h.

Marsanne, le 21 avril 2018

Le Maire,

